



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 16 MARS 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	30
Nombre de présents :	28
Convocations :	10 MARS 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, Mme Lisa MADELEINE, M. Clément THÉODORE, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Clarisse KIRCH
- Mme Mathilde LESAGE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY

- M. Jean-Baptiste BARDET
- M. Loïc CAPPE
- Mme Camille FERET
- Mme Julie GODICHAUD
- M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAN remplit les fonctions de Secrétaire

La Maire

Objet : Budget primitif 2023 de la Ville

Vu le budget primitif 2023 et son rapport joint à la présente délibération,

Considérant que le budget primitif 2023 du budget principal de la Ville a été présenté en commission élargie des finances en sa séance du 14 mars 2023,

Il vous est proposé d'adopter le budget primitif de la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, en décide ainsi.

La délibération n°42 est adoptée à la majorité.



Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,


Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20230316-2023-42-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023

Publication : 27/03/2023